

80^e anniversaire des procès des 42 et des 16 Cérémonie d'hommage aux résistants FTP exécutés

Rezé - cimetière Saint-Paul, le 26 février 2023

Allocution de Christian RETAILLEAU

au nom du Comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes
et de la Résistance en Loire-Inférieure

Madame la Maire de Rezé,
Monsieur le Maire Honoraire,
Mesdames et messieurs les élus,
Chères familles des fusillés,
Mesdames et Messieurs les responsables des organisations patriotiques, syndicales et
politiques,
Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux,
Chers amis,

Nous nous retrouvons aujourd'hui au cimetière Saint-Paul pour honorer la mémoire et
l'action des résistants fusillés par les nazis en 1943, après des simulacres de procès, et de
tous leurs camarades qui ont contribué au péril de leur vie à la libération de la France.

Parmi eux, treize rezéens dont nous venons d'entendre les noms, auxquels il faut associer
leurs camarades de combat.

Rezé, depuis la Libération, a toujours su commémorer ses enfants, ses fusillés pourrait-on
dire, dont les noms ornent les plaques de nombreuses rues de la commune.

Il faut saluer, à cet égard, le remarquable travail de la municipalité à l'occasion de ce 80^e
anniversaire des procès des 42 et des 16, avec le parcours mémoriel présenté dans le
dépliant informant de la journée. Puis, cette après-midi au Théâtre municipal, en partenariat
avec le Comité du Souvenir, l'évocation historique et culturelle avec la projection du film
documentaire de Marc Grangiens *Le procès des 42*, et de la pièce d'Anne Rossi *Paolo*.
Il faut y ajouter l'exposition des Archives municipales de Nantes visible depuis le 20 février
place Jean-Baptiste Daviais, devant la mairie.

Je tiens aussi à souligner le travail d'histoire accompli depuis 2003 pour que cette page de
l'histoire de la résistance dans notre département ait la place qui lui revient dans la mémoire
collective, travail initié par le collectif du « Procès des 42 », porté par le Comité du Souvenir,
et associant l'ADIRP 44, des historiens, des descendants de fusillés.

Au nom du Comité du Souvenir, je tiens donc à remercier particulièrement Madame le Maire
et Monsieur Audubert, le Comité d'entente des anciens combattants, ainsi que tous celles et
ceux qui ont œuvré à l'organisation de cet évènement.

Permettez-moi également d'avoir en ce moment une pensée pour Monsieur Hervé Neaudont l'engagement professionnel et citoyen reste un exemple pour les rezéens.

Le 28 janvier 1943, il y a 80 ans, se termine au Palais de Justice de Nantes le procès des 42. Après deux semaines d'une parodie de procès, fortement médiatisé, la cour martiale allemande condamne à mort 37 des accusés considérés comme des « assassins » ou des francs-tireurs, 4 autres - dont 2 femmes - seront déportés.

L'objectif des nazis est double : criminaliser l'action des résistants qualifiés de « terroristes » et réactiver dans la population l'anticommunisme afin de la détourner de la résistance de plus en plus active.

Le procès des 16 au mois d'août ajoute 13 condamnations à mort, 3 autres dont 1 femme seront déportés.

50 résistants sont en tout fusillés à la suite des deux procès.

Qui sont ces résistants qui se sont levés, au moment où les nazis espéraient avec le massacre des 50 Otages terroriser la population et tuer toutes velléités de résistance ?

Ce sont des ouvriers : beaucoup sont métallos, des Batignolles, des chantiers navals, de la construction aéronautique à la SNCAO, maçons, cheminots, il y a aussi un coiffeur, un typographe, un instituteur, un contrôleur des impôts, un commerçant. Ils résident dans les quartiers populaires de Rezé, Nantes et dans l'agglomération. Avec eux, cinq Républicains espagnols chassés de leur pays par les franquistes.

Ils sont jeunes : le plus jeune – André Rouault - a 17 ans, André Guinoiseau et Pierre Greleau de Rezé ont 20 ans ; 22 d'entre eux, dont 4 des Espagnols, ont moins de trente ans.

Ils sont pour la plupart communistes, tous membres des FTP - Francs-Tireurs-Partisans, mouvement de résistance créé par le Parti communiste Français clandestin en 1942 dans le but de réunir l'Organisation spéciale, les Bataillons de la jeunesse et les groupes spéciaux de la MOI, Main d'œuvre Immigrée, et de regrouper tous les patriotes décidés à se battre.

Ils symbolisent encore aujourd'hui à nos yeux le rôle irremplaçable du monde du travail dans ce que fut la Résistance, si bien résumé par François Mauriac : « Seule la classe ouvrière dans sa masse est restée fidèle à la France profanée ».

Depuis l'automne 41, ils ont multiplié les attentats et les sabotages contre l'Occupant et ses collaborateurs - plus d'une cinquantaine d'actions ont été recensées - dans une forme de guérilla urbaine dont Charles Tillon, commandant en chef des FTP, dira qu'elle était « le maquis du faubourg, le maquis de l'usine ».

A l'été 1942, un vaste coup de filet de la police française en lien avec les autorités allemandes conduit à 143 arrestations.

Tout est prêt pour le grand spectacle de propagande voulu par les nazis, accompagnés par une presse nantaise collaborationniste qui exulte, le journal *Le Phare* titrant « La civilisation occidentale épure ».

Tout est prêt en ce début d'année 1943 » pour un nouvel épisode de répression sanguinaire de la part des nazis.

1943, année charnière cependant pour les Alliés et en France pour la Résistance.

Certains des fusillés auront peut-être eu le temps d'apprendre, avant d'aller au poteau d'exécution, la défaite des armées allemandes en février 1943 par l'Armée Rouge à Stalingrad, puis au mois de mai en Afrique du Nord par les forces américaines, anglaises et françaises.

Deux années seront encore nécessaires pour abattre l'Allemagne nazie et rétablir la paix en Europe mais l'espoir est enfin là.

Le 27 mai 1943, se réunissait pour la première fois le Conseil National de la Résistance, le CNR, le vrai, pas sa contrefaçon. Ce jour-là, les résistances devenaient la Résistance.

Quelques mois plus tard, le 15 mars 1944, le CNR adoptera un programme « Les jours heureux » organisant la lutte armée, préparant l'insurrection à l'échelle nationale et jetant, pour l'après-guerre, les bases politiques, économiques et sociales d'une République porteuse de progrès démocratiques et sociaux.

A la Libération, cette grande espérance de liberté et de nouveaux droits sociaux trouvera son prolongement dans la mise en œuvre de ce programme, dont les mesures façonneront le modèle social français jusqu'à aujourd'hui.

Des décennies plus tard, le travail de sape des gouvernements libéraux successifs se poursuit pour défaire systématiquement les conquêtes sociales issues du programme du CNR.

Actuellement la retraite des travailleurs dont le fondateur de la Sécurité sociale Ambroise Croizat voulait qu'elle ne soit plus « l'antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie ».

Il est important de se rappeler que non seulement ces conquêtes ont été possibles dans un pays ruiné, détruit, exsangue, mais que par leurs valeurs émancipatrices ils ont permis la reconstruction de la France.

Le sacrifice de ces 50 valeureux résistants, et de tous leurs camarades de combat qu'elles que soient leurs opinions, leurs croyances, leurs origines sociales ne fut pas vain, et nous sommes redevables de ce qu'ils nous ont légué.

C'est notre responsabilité collective de faire connaître aux nouvelles générations l'histoire de la Résistance afin que ne soient pas banalisées les idéologies fascisantes porteuses sous des formes renouvelées de haine et d'exclusion de l'autre, de racisme et d'antisémitisme, de xénophobie ; pour refuser les guerres, en Ukraine et ailleurs qui sèment la désolation et la

mort parmi les populations civiles ;pour refuser la misère, l'exploitation humaine, le fanatisme et l'obscurantisme, pour construire un monde de paix.

C'est le sens du travail du Comité du Souvenir, au service de la transmission de la mémoire et de la connaissance de l'histoire, en mettant à la disposition de tous les publics différents supports : bande dessinée, livres d'histoire, pièce de théâtre sur les 50 Otages, journée d'étude le 4 février dernier sur les procès de 1943 ...

L'engagement des résistants doit plus que jamais inspirer les jeunes générations pour bâtir un monde solidaire, écologique, démocratique et en paix : « On pourrait convoquer le mot utopie pour qualifier l'esprit de la Résistance. C'est grâce à cela que l'on pouvait imaginer en 1944 une France meilleure », résumera des années plus tard Raymond Aubrac.

Je vous remercie de votre attention.